



Des Jeunes Ambassadeurs de l'Unicef France s'expriment sur : Le droit à l'expression et à la participation

Le souhait de l'Unicef est de faire vivre concrètement les droits à la participation et à l'expression des jeunes, conformément à ce qui est indiqué dans la Convention internationale des droits de l'enfant :

Article 12

Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Pour ce faire, les Jeunes ambassadeurs de l'Unicef France ont été invités à écrire une déclaration sur ces droits. Des jeunes ambassadeurs ont donc mis par écrit ce qu'ils aimeraient que les adultes fassent pour que leurs droits à l'expression et à la participation soient respectés.

Voici leurs mots :

Être jeune, c'est pouvoir s'exprimer sans crainte et surtout pouvoir être entendu. La jeunesse est souvent mise de côté pour les décisions qui les concernent alors que le monde de demain sera le nôtre. Nos idées sont de jeunes idées, mais ce sont celles qui, sans doute, construiront notre avenir.

Nous trouvons qu'aujourd'hui, la parole des jeunes est bien souvent dévalorisée par le préjugé d'une jeunesse « irresponsable ». Nous constatons une infantilisation de la jeunesse entraînant, notamment, un problème de confiance entre jeunes et adultes.

La parole des enfants est souvent ignorée, car ils sont considérés inaptes à faire bouger les choses dans un monde régi par les adultes alors que leur point de vue ne peut qu'enrichir les actions des adultes.

Qui n'a jamais été un enfant rêvant d'être adulte pour pouvoir être pleinement écouté et respecté ? Quand serons-nous enfin pris au sérieux ?

Nous souhaitons, par conséquent, que la Convention internationale des droits de l'enfant soit prise plus sérieusement en compte et que les adultes permettent aux jeunes d'être plus citoyens en les insérant dans la société par leur participation.

L'avis des enfants et des jeunes doit être demandé et pris en compte lorsqu'ils sont directement concernés, même sur des sujets considérés comme trop délicats par les adultes, comme la protection de l'enfance par exemple.

Nous souhaitons être plus écoutés par le gouvernement et que ce dernier s'adresse directement à nous, particulièrement lorsqu'il s'agit de notre planète, de notre santé et de notre éducation.

Une fois les préjugés et les stéréotypes tombés, nous pourrions encourager les gens à s'investir, faciliter la communication entre adultes et enfants dans le but d'une meilleure transmission des savoirs et de l'information.

Malgré toute notre volonté, nous n'avons pas de pouvoir aussi grand que nos idées.

Adultes, vous êtes dans le devoir de nous écouter comme vous auriez souhaité qu'on le fasse pour vous !